





	Type opération	Coût indicatif (2007)
<b>Coûts maximum pris en charge (limités aux coûts réellement engagés sur justificatifs)</b>	<b>Mesure F22706 (C)</b>	
	- Broyage en plein	1 700 €/ha
	- Protection sur 30 m de largeur de berge (dispositif de protection)	3 €/plant protégé
	- Plantation saules de 300 à 600 tiges /ha	8 €/plant
	- Plantation peupliers 300/ha	8 €/plant
	- Remplacement plants morts	8 €/plant
	- Enlèvement des protections de plant	2 €/plant
	- Dégagement déliantage de plants	450 €/ha x 4 passages (3 ans)
	- Encadrement technique de chantier	plafonné à 12 % du montant total de la mesure
	<i>Total de la Mesure F22706 (C)</i>	<i>Aide plafonnée à 5000€ HT/ha</i>
<b>Coûts maximum pris en charge (limités aux coûts réellement engagés sur justificatifs)</b>	<b>Mesure F22711 (D)</b>	
	- Écorçage essences indésirables	1000 €/ ha
	- Abattage des essences indésirables	1500 €/ha
	- Broyage en plein et arasement de souches	2 100 €/ha
	- Coupe de rejets d'essences indésirables	450 €/ha x 3 passages (3 ans)
	- Encadrement technique de chantier	plafonné à 12 % du montant total de la mesure
	<i>Total de la Mesure F22711 (D)</i>	<i>Aide plafonnée à 8000€ HT/ha</i>
	<b>Mesure F22714 (M)</b>	
	- Conception maquette	200 €/ maquette
	- Fabrication et fourniture par panneau	700 €/ panneau
- Pose d'un panneau	350 €/ panneau	
- Encadrement technique de chantier	plafonné à 12 % du montant total de la mesure	
<i>Total de la Mesure F22714 (M)</i>	<i>Aide plafonnée à 5000€ HT/ Contrat</i>	
<b>Précisions à apporter avant la signature du contrat</b>	Année de réalisation du diagnostic sylvicole Année de réalisation de la coupe du peuplement	

Date :        /        /  
Signature du Contractant,